

Liste des prix des Produits et Services destinés aux grandes entreprises et organisations

version 15/09/2025

Rémunération pour les Produits et Services

Les rémunérations dues par le Client pour les Produits et Services sont déterminées dans le Contrat.

Paielement tardif

Frais de rappel et de mise en demeure

Rappel gratuit (SMS/e-mail)	€ 0
1er rappel payant (papier/e-mail)	€ 10
2e rappel payant (papier/e-mail)	€ 10
Mise en demeure (papier)	€ 15

Indemnité pour paiement tardif

- (i) Intérêts de retard sur le montant restant dû, calculés au taux d'intérêt légal (conformément à la loi du 2 août 2002 relative à la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales) ;
- (ii) une indemnité supplémentaire de 15 % du montant restant dû (à titre d'indemnité pour les frais extrajudiciaires occasionnés par le défaut de paiement), calculée sur les montants restants dus, avec un minimum de 40 EUR.

* * *